



SAINT-MERRY HORS-LES-MURS



Saint-Merry Hors-les-Murs

CONTRIBUTION SUR LA SYNODALITÉ



Une forte mobilisation

Saint-Merry Hors-les-Murs s'est fortement mobilisée sur la démarche synodale. Une quinzaine de groupes de cinq à huit personnes se sont réunis à plusieurs reprises entre décembre 2021 et mars 2022 sur le sujet et ont choisi chacun leur propre méthode pour conduire les échanges. Une soirée de travail créative a aussi mobilisé une cinquantaine de personnes en janvier 2022. Le document préparatoire invitait à « faire route ensemble ». De fait, dans chacun de ces groupes, un temps a été consacré à partager les constats de l'expérience de ce « faire route ensemble » au cours des années passées (fruits, obstacles et difficultés), un autre a permis d'élaborer quelques propositions pour résoudre les difficultés et abaisser les obstacles aux différents niveaux de la communauté, des diocèses ou de l'Église.

La présente contribution est moins une synthèse de cet ensemble de réflexions qu'un témoignage de leur diversité. En effet Saint-Merry Hors-les-Murs n'est pas une paroisse mais un réseau communautaire accueillant des personnes d'horizons divers (Paris et ail-



leurs en France) ayant des formes de participation et d'engagement variées dans l'Église. Sa mission pastorale originale au cœur de la cité, son expérience presque cinquantenaire de la coresponsabilité prêtres-laïcs et son site internet

particulièrement documenté ont ainsi attiré des participants à la réflexion au-delà de la communauté. Ce document se présente donc comme la trace manifeste d'une attente très forte exprimée vis-à-vis d'un renouveau de notre Église grâce au chemin synodal, largement partagée.

Notre contribution répond, certes partiellement, aux dix thèmes proposés par le « Document Préparatoire au Synode 2023 » de Rome (DPS). Elle est toutefois présentée en deux grandes parties : la première comporte des constats regroupés autour de **trois enjeux majeurs** à nos yeux, la seconde de **dix familles de propositions**. Des citations des comptes-rendus des groupes de Saint-Merry Hors-les-Murs illustrent chacune des sous-parties (G n° du groupe), tandis que les références au document préparatoire sont indiquées en renvoi (DPS n° du thème).

A

Les constats et les enjeux du « **faire route ensemble** »

Malgré le scepticisme initial, la démarche synodale a en effet pris la forme d'un cheminement collectif et d'un discernement communautaire. Elle a paru à la plupart des groupes un temps de partage heureux et de réflexion pertinente. « Osons inventer ensemble », telle pourrait être la phrase conclusive la mieux partagée. Ce « faire route ensemble » synodal s'est en effet révélé congénital de nos cheminements spirituels et même nécessité vitale pour notre foi :

que serait-elle si l'on avançait tout seul sans prendre le risque de l'échange et la confrontation ?

Les groupes ont tous commencé leurs travaux en approfondissant les constats qu'ils pouvaient faire des succès et des difficultés de leurs expériences en Église. Mais au-delà de ces constats très divers, ils se sont chacun mis d'accord pour décrire des enjeux prioritaires au moment où notre Église réfléchit à sa manière d'être.

« Nous avons vécu un fécond moment de liberté, de libération de la parole et de « protestation » en faisant Église ensemble. Cela fait du bien de dire la joie de la liberté partagée. » (G3)

« Pour nous, le synode en cours est avant tout un cheminement du peuple de Dieu, dont les membres se convertissent mutuellement pour affronter ensemble les obstacles. Le processus engagé doit promouvoir une démarche spirituelle de conversion personnelle et collective permettant de discerner la voie à choisir ensemble en Église au service du prochain comme de l'humanité. » (G16)

3 ENJEUX

font écho aux
trois mots-clefs que
le pape François
a proposés
pour la démarche
synodale :
communion
participation
et mission



ENJEU 1

Des communautés ecclésiales fraternelles pour cheminer ensemble

a. Des petites communautés fraternelles

(DPS 2,3,4,5,6,8)

Les groupes ont largement partagé la conviction que, pour l'essentiel, ce cheminement ne peut se faire qu'au niveau de petites communautés fraternelles. À Saint-Merry depuis longtemps, nous avons fait l'expérience de l'élaboration en commun d'une liturgie créative, nous nous sommes réunis en petits groupes de partage de l'Évangile et nous avons fait le pari de l'écoute et du dialogue pour goûter ensemble le désir de Dieu et la communion fraternelle.

Ce type de communautés ressent naturellement l'importance de la solidarité proche ou internationale et de l'ouverture au monde, à l'art et à la culture.

Sans nier les difficultés ayant parfois surgi, le bilan positif de ces expérimentations a paru le signe que Saint-Merry avait été pleinement sur le chemin synodal : ce lieu d'Église nous a permis de participer à une vie communautaire à la fois innovante, originale et riche, et il nous a donné un élan spirituel en respectant vraiment les particularités de chacun.

Encourager le développement de ce type de communautés ecclésiales, fraternelles et centrées sur l'Évangile, a paru ainsi l'enjeu déterminant pour redynamiser l'Église par sa base. Pour les groupes, ces communautés devraient réunir quelques caractéristiques et être :

- créatives en particulier en matière de célébrations préparées par de petites équipes, d'intelli-

gence de la foi, et d'accueil ;

- ouvertes à la diversité (pauvres, étrangers, proscrits, minorités sexuelles ou de genre, divorcés remariés, etc.) ;

- ouvertes à la société contemporaine et attentives à l'inattendu ;

- mobilisant hommes et femmes de façon complémentaire ;

- responsabilisées par une gouvernance impliquant les laïcs, hommes et femmes ;

- « ouvrant le chemin des possibles » au lieu de chercher à transmettre un héritage doctrinaire immuable.

« Je suis le chemin, la vérité et la vie » (Jn 14,6). Il est essentiel que les fidèles puissent se rencontrer réellement pour exprimer et approfondir leur foi en priant, en célébrant, en témoignant personnellement de ce qui les fait vivre dans la foi, en participant à la transmission de la parole, en étant accompagnés dans leur travail de discernement, en accueillant l'autre, prioritairement s'il fait partie des plus fragiles. Il est ainsi primordial d'encourager le développement de communautés ecclésiales. » (G16)

« La vie spirituelle, la vitalité et la créativité des personnes se retrouvant dans des communautés de base ouverte permettent de réformer l'Église. » (G6)

« Nos communautés de base ont l'impression que l'Église s'adapte trop lentement, et

même parfois régresse, d'où l'importance de la démarche synodale en cours pour réformer l'Église catholique, donc universelle. » (G6)

« Importance d'être partie prenante d'un cheminement spirituel commun qui se concrétise dans des célébrations, des groupes de partage des expériences et des interrogations, des approfondissements de l'intelligence de notre foi, etc. » (G16)

b. La fraternité parfois problématique

(DPS 2,3,5,6,8)

Il a été exprimé clairement que l'expérience communautaire et le compagnonnage avec d'autres nous appelaient à approfondir à tous les niveaux l'esprit de fraternité et qu'il s'agissait d'une exigence première de la synodalité. Il faut oser la fraternité bien qu'elle paraisse parfois problématique. En interne, nous avons fait le constat qu'appartenir à une communauté d'élection nécessite des règles précises et équilibrées de fonctionnement. C'est particulièrement le cas du besoin d'écoute de tous et de prise en compte de leurs blessures passées sans quoi la régulation de la vie de la communauté est difficile. C'est aussi le cas de l'organisation des rapports entre les laïcs et les prêtres qui leur sont envoyés sans temps de découverte mutuelle, surtout si certains laïcs, auto-déclarés « gardiens du temple », imposent leur pouvoir en adop-

tant un mode de fonctionnement clérical. À l'échelle des paroisses ou d'autres structures d'Église, la fraternité n'est pas plus aisée à cause des structures rigides qui excluent, à la concentration des pouvoirs et parfois à l'autoritarisme, au patriarcat qui laisse peu de place aux femmes, et aux maux qu'a révélés le rapport de la CIASE. Et au-delà de nos limites ecclésiales, la fraternité dans une société fracturée paraît souvent demander de prendre des risques face à l'altérité. Oser la fraternité à tous ces niveaux suppose une conversion d'état d'esprit et des pratiques individuelles et structurelles, sans quoi elle resterait vaine.

« Le manque de fraternité qu'on observe souvent entre nous chrétiens, ne contribue pas à convaincre de la force vitale du message évangélique. » (G8)

« Oser nommer clairement les dysfonctionnements est difficile par crainte du conflit ou par peur de déranger... Il faut apprendre à dire comment faire mieux la prochaine fois en évitant de s'en tenir au "c'est la faute à". » (G2)

c. L'unité en question

(DPS 5,6,8)

De nombreuses réflexions ont porté sur la difficulté de « faire Église » dans la communion et l'unité à tous les niveaux. Nos paroisses et communautés sont de fait extrêmement diverses. Elles subissent le même phénomène

d'éclatement que l'ensemble de la société. Les divergences grandissent dans les diocèses et l'universel catholique n'a plus rien d'évident tellement l'Église peine à manifester sa diversité interne sans prétendre à l'uniformité ou se réfugier sous de prétendues valeurs identitaires. Elle semble avoir le plus grand mal à faire de la créativité de tous ses membres une richesse. À l'intérieur des communautés, la mixité n'est pas que sociale, elle est culturelle et concerne désormais l'identité religieuse elle-même. De par son histoire, Saint-Merry Hors-les-Murs ressent vivement ce besoin de diversité créatrice.

Le subjectivisme des croyances individuelles a semblé insuffisamment reconnu, comme si personne dans l'Église n'avait tiré de conclusion du pluralisme croissant et de la sécularisation généralisée de nos sociétés. Toutes ces fractures donnent trop souvent l'impression de tribus qui se détestent. Pourtant les premières communautés chrétiennes s'inséraient dans des cultures extrêmement variées. La foi s'exprimait avec une diversité aussi étonnante que celle des rencontres relatées par les évangiles. Les Actes des apôtres montrent que le lien ecclésial se tissait en croisant une multitude de parcours personnels et de trajectoires de foi, en expérimentant un vivre-ensemble et en dessinant une pratique synodale innovante. L'Église en diaspora était un authentique laboratoire de réconciliation dans la diversité. La plupart des groupes

ont constaté qu'il fallait revenir à ces sources, car là se trouve le chemin synodal authentique. La diversité et la liberté, tel devrait être l'esprit dans l'Église. Il ne faut plus confondre l'unité nécessaire avec l'uniformité, ni l'autorité de la Parole avec un système hiérarchique quel qu'il soit.

« Du local à l'universel : le service de l'Évangile est en même temps le problème et la solution de tous les baptisés. » (G1)

« Les difficultés liées aux différences entre catholiques, tenant à leur regard sur le monde et à leurs pratiques, si diverses, peuvent aujourd'hui paraître insurmontables. » (G6)

« Le souci du groupe d'être ouvert aux autres paroisses, à nos contemporains (plusieurs ont vécu le nomadisme comme une chance en allant participer au culte ailleurs), mais les limites sont là : comment aller vers des chrétiens "traditionnels", avec qui le dialogue paraît difficile ; le risque de se retrouver seulement avec d'autres avec qui on partage plus facilement ! » (G2)

« L'Église doit être habitée par la racine de toujours : l'Évangile. Il est urgent de repérer les éclairages d'aujourd'hui et de les proposer ensemble, en écoutant la société, en dialoguant entre communautés à la base, en accueillant la nouveauté, en décidant ensemble et en refu-

sant le langage ecclésial incompréhensible. » (G3)

« Faire Église : renforcer la fraternité dans nos communautés et entre nos communautés, activer notre solidarité à tous nos frères humains. » (G9)

« Chaque communauté travaille en réseau avec d'autres, par affinités et commodités. La communion n'implique pas une "union", une "unité" ou une "uniformité" (unus) mais signifie que chacun apporte (com-munus) sa part aux autres et participe ainsi en faisant (le) corps : le mot "autorité" qui signifie "capacité à faire grandir" prend ici tout son sens. » (G12)

« Pour nous réconcilier avec des catholiques de sensibilités différentes, il est important de discerner ensemble ce qui nous rassemble et nous aide à être les membres du même corps du Christ. Une synodalité en actes suppose l'écoute, le partage, le dialogue, la délibération, le discernement et l'accompagnement pour faire vivre des communautés fraternelles qui communient en un Christ vivant. » (G16)

d. Au-delà du modèle paroissial (DPS 8,9)

Au-delà de nos communautés ecclésiales, les groupes ont souligné l'importance des mouvements d'Église dans nos parcours et nos histoires individuelles. Ils

ont parfois regretté la difficulté de certains de ces mouvements à se renouveler. Surtout ils ont appelé l'attention sur l'intérêt de croiser davantage le témoignage et les appels de ces mouvements avec la vie de nos communautés pour les enrichir.

Des interrogations récurrentes ont été exprimées quant à l'avenir du modèle paroissial et de l'organisation territoriale de l'Église qu'il implique. Le nombre de prêtres diminue tandis que la paroisse reste considérée comme indéfectiblement liée au prêtre. En conséquence la taille des territoires paroissiaux augmente, ce qui rend problématique leur présence vivante, accueillante, fraternelle, dialoguante et créative pour alimenter notre vie spirituelle. Il faut donc repenser ce modèle paroissial en croisant l'expérience des mouvements, des « maisons d'Église » et des communautés déterritorialisées.

« Le concept de paroisses est dépassé. » (G2)

« Une réforme en profondeur de l'organisation de l'Église est urgente depuis que sont apparus les problèmes affectant l'institution du sacerdoce sur laquelle repose toute l'architecture de l'Église. L'ampleur du phénomène de la pédophilie n'est qu'un aspect du malaise qui affecte ce corps. La diminution régulière de l'effectif des prêtres laisse entrevoir une situation où, même dans les villes, bon nombre de paroisses

devront se passer de la présence de prêtres alors même qu'ils sont responsables de toute leur administration. Dans le même temps, se manifeste de plus en plus fortement l'aspiration des fidèles à partager la responsabilité de l'animation de la vie religieuse. Cette refondation de l'organisation de l'Église doit être entreprise à tous les échelons de l'institution. » (G7)

« La paroisse, telle que nous la connaissons actuellement, ne pourra plus rester la cellule de base de l'Église. Il faut en venir à créer des petites communautés infra paroissiales qui deviendront le cœur de la vie religieuse quotidienne locale, fonctionneront habituellement sans prêtres, seront animées par des laïcs et se réuniront le plus souvent au domicile des fidèles. » (G7)

« Repenser la structure paroissiale en combinant deux communautés : d'une part des petits groupes par affinité se retrouvant régulièrement pour échanger sur les textes, d'autre part des lieux de rassemblement ouverts à tous ceux qui le souhaitent, qui éviteraient l'entre-soi et seraient un temps de partage eucharistique. » (G10) ■

Une Église humble et dialoguante

Ce deuxième enjeu tient à la participation de tous dans l'Église synodale que nous appelons de nos vœux, selon Rm 10,12 : « tous ont le même Seigneur, généreux envers ceux qui l'invoquent ». Cette participation doit reposer sur le partage de la parole de Dieu qui donne souffle et force pour s'impliquer dans la vie d'Église, en nous nourrissant, en permettant la rencontre avec les autres et avec le Christ et en favorisant notre transformation personnelle et communautaire.

Les participants ont souligné avoir tous vécu des expériences qui les ont aidés à avancer et à participer en Église, dès lors que celle-ci se fait humble, c'est-à-dire qu'elle cultive l'écoute et le dialogue, un langage contemporain, la confiance et la cohérence et enfin la coresponsabilité.

Les groupes ont cependant pointé les limites vécues personnellement : des blocages dus au fait que certains n'arrivent pas à dire ce qu'ils pensent alors que d'autres ne se rendent pas compte que l'Église et eux-mêmes doivent se convertir tous ensemble à la culture de l'écoute ; des difficultés à dépasser les imperfections de l'Église institution et à lutter contre le cléricalisme, notamment dans le contexte des abus sexuels ; un manque d'espérance dans une France socialement fracturée et sécularisée.

Actuellement, la vie de l'Église, c'est aussi en interne la nécessité d'affronter les turpitudes des harcèlements sexuels en son sein et donc la nécessité de conduire

une réforme systémique de son fonctionnement. En externe, c'est l'ouverture au monde qui nous entoure et nos relations avec les croyants des autres religions comme avec ceux qui n'ont pas fait le pari d'une foi en un Dieu qui accompagne. À l'avenir, c'est l'inscription dans la durée de la démarche synodale, qui doit se traduire par une gouvernance nouvelle de l'Église impliquant tous ses membres.

« Nous abordons la question des réformes pour mieux Marcher ensemble en Église, avec beaucoup d'humilité.

Que Saint-Merry Hors-les-Murs ne l'oublie pas dans ses propositions. Il n'y a pas un seul modèle d'Église ! » (G3)

« Il y a trop peu de lieux où les fidèles peuvent et osent prendre au sérieux leur foi en étant invités à exprimer en communauté la richesse et la difficulté de leurs engagements. » (G6)

a. Le besoin d'écoute et de dialogue (DPS 1,2,3,6)

Les groupes ont relevé unanimement que la culture du débat fait aujourd'hui défaut à tous les niveaux de l'Église, davantage encore que dans d'autres institutions. L'Évangile et la pratique synodale nous invitent pourtant clairement à la favoriser. Nos communautés ont à devenir des lieux d'expressions et d'actions concrètes en faveur de la pluralité. Elles ont à créer des espaces

de rencontres suffisamment conviviales pour que le dialogue devienne possible.

Rien ne changera si on n'apprend pas à écouter et à parler ensemble, à décider dans le respect des personnes, à échanger avec d'autres sensibilités mais aussi à entreprendre des actions communes qui réunissent. L'écoute et le dialogue apparaissent ainsi comme la pierre angulaire de l'état d'esprit de synodalité à construire, tant en interne entre laïcs ou avec les prêtres qu'en externe avec tous ceux qui ont déserté l'Église ou ne l'ont jamais approchée.

« Absence d'écoute et de culture du dialogue et encore moins du débat, au sein de l'Église institutionnelle. » (G5)

« Absence de lieux de dialogues pour accueillir la pluralité : notre Église est trop excluante et marquée par un entre-soi réducteur. » (G4)

« La richesse de nos cheminements, enrichis de la diversité de nos rencontres dans et en dehors de l'Église, nous ouvrent à des inattendus qui nourrissent notre prière et notre vie spirituelle et permettent nos conversions personnelles et communautaires. » (G6)

« Nous sommes parfois plus à l'aise avec des chrétiens d'autres traditions, parfois aussi des juifs ou des musulmans libéraux qu'avec certains

catholiques latins comme nous mais très conservateurs. » (G10)

b. Le besoin d'un langage contemporain (DPS 2,3,4)

La plupart des groupes se sont accordés sur la nécessité pour l'Église de réviser son langage pour être mieux audible dans la cité au XXI^e siècle. Beaucoup de nos contemporains se détournent des liturgies jugées incompréhensibles, d'autres (parfois les mêmes), sans aucune formation chrétienne, découvrent et apprécient des liturgies totalement éloignées de leur culture, notamment sous la forme tridentine. Le risque est alors grand de transmettre une foi déconnectée du quotidien. La célébration est un lieu « d'unification » entre le message biblique, la Pâque et son inscription dans chacune de nos vies. L'Église se construit dans ce mouvement. Sans cela la liturgie devient un culte qui nous éloigne du message de Jésus Christ.

Cela ne concerne pas seulement la liturgie. De l'avis de tous, le message de l'Évangile n'a rien perdu de sa fraîcheur et de sa pertinence dans le monde d'aujourd'hui pour les « chercheurs de sens » comme pour les chrétiens, mais encore faut-il réussir à le partager avec des mots et des références contemporaines. L'expression, le langage, l'accessibilité est un point central.

« L'Église paraît hors du monde : son langage est incom-

préhensible et déconnecté ; et elle s'exprime trop souvent en termes de condamnations. » (G5)

« Le langage utilisé est obsolète, le vocabulaire trop spécialisé est incompréhensible. La liturgie est trop compliquée : gestes, mots, symboles. Au-delà des mots, la théologie et la morale ne sont pas accessibles. » (G4)

« Les textes et les rites liturgiques sont incompréhensibles aux personnes sans formation théologique de base. Ainsi le langage utilisé pour les rituels (célébration, sacrements) ne "transforme/convertit" pas nombre de croyants, pourtant familiers de ces événements. » (G8)

« Le vocabulaire employé dans les célébrations est abscons voire totalement incompréhensible : rémission des péchés, sacrifice du Christ pour nos péchés, consubstantiel, présence réelle, salut (de quoi est-on sauvé au juste ?). Les messes dans nos paroisses nous paraissent routinières, ennuyeuses, tristounettes et excluant presque complètement les laïcs (sauf les lectures et certains chants.) » (G10)

« On s'ennuie à la messe ! La messe est un événement qui reste obscur à celles et ceux qui n'ont pas subi une solide formation chrétienne, c'est-à-dire qui sont en marge de l'Église,

décus ou en quête de sens existentiel, en bref celles et ceux à qui l'Église devrait s'adresser tout particulièrement selon Mc 2,17 "Je ne suis pas venu guérir les bien-portants mais les malades". Il s'agit certes de redonner du sens aux rites, mais aussi au langage employé qui est à présent plutôt hermétique, fait de formules récitées automatiquement et qui n'éveille aucune adhésion dans le cœur de celles et ceux qui les entendent. La célébration dominicale est l'occasion pour les chrétiens de se retrouver, de célébrer la communion avec le Christ, mais encore faut-il que les mots utilisés pour dire cette communion soient compréhensibles. » (G9)

c. Le besoin de confiance et de cohérence (DPS 2,3,5,6,8)

La plupart des groupes se sont étonnés du niveau de défiance atteint tant dans l'Église qu'entre celle-ci et la société. Comment a-t-elle pu ne pas discerner tant de problèmes accumulés ? Pour pouvoir se faire confiance et pour créer la relation, des barrières doivent tomber. Comment avancer en paroisse ou à Saint-Merry quand on ne donne pas la parole et qu'on ne la respecte pas ? Comment se fait-il que beaucoup de chrétiens n'arrivent pas à dire ce qu'ils pensent, ni à se rendre compte que l'Église doit changer ? Faute de reconnaissance, ne se cantonnent-ils pas trop souvent dans une participation en pointillé, voire dans du « tourisme spirituel » ?

Les participants unanimes ont certes souligné l'importance de faire évoluer les modes de gouvernance et le partage des pouvoirs de tous ordres, à titre de réforme essentielle, pour restaurer la confiance. La synodalité, c'est savoir exprimer des désaccords et des critiques constructives, et c'est savoir délibérer. Mais c'est aussi chercher la cohérence entre le dire et le faire.

« Une Église institutionnelle de moins en moins crédible par un discours peu intelligible pour le monde, souvent "hors sol", par le comportement de certains de ses représentants en contradiction avec le message évangélique (exemples : pédocriminalité, "douane pastorale"...). La fraternité interne est de basse intensité, il n'y a quasiment aucune instance de règlement des différends. » (G1)

« Une Église de moins en moins crédible dans son rapport à l'avoir : patrimoine immobilier, gestion cléricale à tous les niveaux en partant du Conseil pastoral d'animation économique (CPAE)... Plus de cohérence évangélique dans le patrimoine immobilier de l'Église, par exemple avec la délocalisation de la Conférence des évêques de France vers les "périphéries" (19^e, 20^e, proche banlieue). » (G1)

« Tous sont invités à parler avec courage et parrhésie, c'est-à-dire en conjuguant liberté,

vérité et charité. Comment favorisons-nous, au sein de la communauté et de ses divers organismes, un style de communication libre et authentique, sans duplicités ni opportunismes ? » (G12)

« La synodalité nous renvoie à la façon dont nous veillons à la cohérence de nos engagements personnels et collectifs par rapport à notre vocation et dont nous équilibrons notre vie pour nous rendre disponibles aux appels de Dieu et au service de l'Humanité avec persévérance, solidarité, joie, empathie, humilité, etc. » (G16)

d. Le besoin de coresponsabilité (DPS 5,8,9)

Les groupes de Saint-Merry Hors-les-Murs ont réfléchi sur la base de leur longue expérience en matière de coresponsabilité. Ils jugent cette expérience positive même si elle n'a pas été sans heurts. Depuis plus de quarante-cinq ans, l'équipe pastorale élue compte en son sein le prêtre responsable. Ce partage de responsabilité entre laïcs et prêtre faisait figure d'innovation dans l'Église, et d'ailleurs à certaines époques certains curés ou vicaires généraux ont semblé mal l'accepter.

Si l'on veut prendre enfin au sérieux le sacerdoce commun des fidèles, la subsidiarité et la coresponsabilité voulus par le Concile Vatican II, il faut de l'avis général aller au-delà. D'après notre ex-

périence, la question de la coresponsabilité est trop focalisée sur le rapport prêtre-laïcs. Il faut en particulier repenser la place du prêtre, s'interroger sur le statut sacralisé de celui-ci et dissocier les responsabilités spirituelles et temporelles. Il faut sans doute davantage encore repenser la coresponsabilité de tous les laïcs dans l'édification du Royaume, non seulement dans l'Église mais aussi vis-à-vis de ses compagnons de route et de tous ceux qui attendent quelque chose d'elle, explicitement ou non.

« Comment sommes-nous coresponsables dans nos groupes ? Grâce à la fidélité des membres, la dynamique de coanimation, la bienveillance et l'écoute mutuelle acquises au fil du temps. S'inscrire dans une attitude coresponsable exige-t-il des compétences spécifiques ? Au-delà du dysfonctionnement, il y a la question du pouvoir. La coresponsabilité s'inscrit dans une rotation des responsabilités. » (G2)

« Le rapport curé-prêtre-laïc : bien sûr nous souhaitons une forme d'horizontalité : nous sommes les uns et les autres baptisés et responsables de la Parole ; plus que des pères, les prêtres sont des frères, mais nous n'avons pas toujours su les accueillir tels qu'ils sont. Comment être coresponsables avec eux, chacun dans des missions qui peuvent être spécifiques, mais relues et partagées ensemble ? » (G2)

ENJEU 3

Le service

du prochain et du monde en devenir

« La gouvernance de l'Église aujourd'hui est trop pyramidale et les fidèles ne se sentent pas concernés ou impliqués. Absence de la notion de coresponsabilité et de coparticipation clercs/laïcs (hommes, femmes, jeunes, personnes en marge de l'Église). » (G4)

« Le doute s'élève sur la conformité de l'organisation actuelle de l'Église avec l'esprit évangélique, notamment son fonctionnement autoritaire, son organisation pyramidale, son cléricisme. Plusieurs fois, l'exemple protestant a été rappelé dans le groupe pour justifier une remise en cause des pratiques de l'Église catholique. » (G7) ■

Le troisième mot clef du pape François est la « mission ». De fait l'Évangile nous envoie dans le monde pour témoigner de ce que nous avons reçu. Les différents groupes ont montré l'importance qu'avaient l'accueil inconditionnel, la solidarité et l'ouverture aux engagements sociétaux dans l'expérience synodale de Saint-Merry depuis presque cinquante ans, sans pour autant éluder les difficultés. Ils estiment les avoir modestement expérimentés à différentes époques pour cheminer avec des personnes telles qu'elles sont dans le respect de la dignité de chacun.

Dans l'ensemble, les participants adhèrent à l'expression de François : « Une Église synodale est une Église qui accueille » ; quand elle exclut, elle n'est plus synodale. L'ouverture et la rencontre avec des gens qui ne sont pas forcément chrétiens comptent beaucoup dans l'expérience synodale : une Église qui évite l'entre-soi.

a. La mission en question

(DPS 1,5,6)

En langage biblique nous avons à accomplir notre vocation (1 S 3,4 « Seigneur, me voici ») et notre mission (Mt 10,8 « vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement »). Les groupes n'ont cependant pas interprété ces notions de vocation et de mission de la même façon. Chacun a certes une mission spécifique selon ses dons, portée par la nécessité d'une fraternité attentive aux divers cheminements et aux souffrances d'autrui. Mais la mis-

sion ne saurait signifier prosélytisme ou appel à faire entrer dans l'Église et elle ne peut conduire à minimiser le respect de la différence.

Concevoir et vivre notre mission pose question. Comment être présent dans notre monde en mutation rapide auprès de tous ceux qui éprouvent le besoin de trouver du sens ou d'être nourri spirituellement ? Comment relire ensemble notre manière d'agir justement à la lumière de l'Évangile ? Comment permettre des espaces de dialogue et de rencontre dans un monde et une époque où les divisions et les ressentiments sont si nombreux ? Comment interpréter la foi chrétienne pour aujourd'hui ?

Pour certains, la mission passe par l'engagement dans la société pour faire lever ensemble une espérance, par une présence et une écoute qui fassent signe de la bonne nouvelle en actes. Pour d'autres, la mission passe davantage par une recherche en commun, par une démarche d'intelligence de la foi et par l'expérimentation de modes nouveaux pour l'Église de demain.

Pour la plupart, la pastorale souhaitée par les participants ne vise pas tant la « transmission » ou la « reproduction » que « l'accueil inconditionnel », « l'enfouissement » ou « l'engendrement ». Pour ce faire, il est important que s'allient le discernement sur ce à quoi nous sommes appelés, le soutien de la communauté et une vie spirituelle partagée permettant de tenir dans la durée de façon épanouissante.

« La visibilité du message des évangiles ; s'interroger sur ce que nos contemporains attendent de notre communauté, de notre Église, et pas l'inverse. Nous nous employons à travailler sur l'accueil, sur le sens, mais l'image de notre Église, ses propos déjantés bien souvent, ne nous y aident pas. » (G2)

« Nos expériences personnelles nous ont montré les limites de nos engagements : difficulté à discerner notre vocation et les motivations de nos choix ; pesanteurs institutionnelles, d'où l'importance du "voir, juger, agir" pour un discernement personnel et collectif ; pudeur face à la mission de témoignage, de transmission et d'évangélisation ; mise en œuvre d'une laïcité respectueuse de tous ; disponibilité insuffisante pour la rencontre de l'Autre différent qui nous "évangélise". » (G16)

« Nous avons tous vécu des engagements dans le monde qui ont été importants pour donner sens à notre vie et nous ont aidés à avancer, à poursuivre nos cheminements. Il est important que, à la fois, l'Église respecte et appuie nos vocations et que nous écoutions ses appels. Nos communautés d'Église et leurs membres doivent apprendre à découvrir et discerner ce à quoi elles sont appelées et ensuite penser et faire vivre en conséquence leurs ministères. » (G16)

« Nous nous reconnaissons difficilement dans une démarche "missionnaire" consistant à convaincre autrui de partager notre foi. Cela même si nous devons pouvoir rendre compte de notre foi lorsqu'on nous interroge, par exemple sur la résurrection lors d'un décès ou sur l'Église à la suite du rapport de la CIASE. » (G10)

b. Le compagnonnage avec d'autres

(DPS 1,6,7)

À Saint-Merry Hors-les-Murs, nous vivons de riches rencontres en partageant la parole et en discernant ensemble ce qui fait la lumière de nos vies. Mais nos compagnons de route se trouvent aussi dans nos relations de travail, nos engagements et nos familles. Ces liens nous interpellent sans cesse et parfois nous remettent en question. Là se façonne l'essentiel de nos doutes et de nos espérances, là se joue notre rencontre avec l'autre, la synodalité et en définitive notre compréhension de l'Évangile.

Les groupes ont insisté sur le « faire route ensemble » vécu hors Église, par exemple dans des actions d'aide et de soutien lorsqu'elles témoignent d'un respect mutuel évident, dans des expériences spirituelles, dans des groupes conviviaux créant des liens forts, voire même dans des engagements politiques qui permettent l'apprentissage démocratique. C'est également le cas en Église mais ailleurs qu'à Saint-Merry, par exemple dans des mouvements ou associations comme les Amis de Marcel

Légaut, le MCC, l'ACAT, le CCFD, David et Jonathan, l'ACO, la Mission de France, le Dorothy, les aumôneries auprès d'étrangers ou des jeunes, les groupes « Nous sommes aussi l'Église », Taizé, l'Oratoire du Louvre ou lors de Hiver Solidaire.

Saint-Merry Hors-les-Murs a la chance de regrouper des gens très engagés ailleurs, ce qui paraît en soi un facteur de synodalité. Elle entretient des liens forts avec par exemple SNC, SNL, RCI, l'université de Gaza, la prison de Fleury-Mérogis, le Réseau Spiritualité-Fraternité. Elle a aussi une expérience importante dans l'accueil d'artistes contemporains. Tous ces liens nourrissent notre expérience spirituelle, comme celle, sans doute, de ceux que nous côtoyons.

Pour de nombreux groupes, nos communautés chrétiennes ne peuvent plus se concevoir autrement qu'en réseau avec d'autres dans ou hors l'Église pour « être avec » ou « faire avec ». Depuis un an, la communauté de Saint-Merry devenue hors-les-murs a en particulier découvert les vertus du nomadisme et d'une forme de diaspora. Son aventure a de l'écho ailleurs, notamment grâce à la communication sur les réseaux sociaux. Ce cheminement paraît synodal si nous sommes capables de le rendre visible et de l'approfondir : aller vers d'autres communautés ou mouvements pour les découvrir, partager notre retour d'expérience et s'enrichir de la leur, s'engager ensemble et vivre la solidarité.

« Agir ensemble, sans mettre une étiquette sur autrui, avec le seul souci d'œuvrer pour le bien commun et accepter que l'autre, différent, nous apporte quelque chose et nous aide. » (G9)

« Ainsi, les compagnons de voyage avec qui nous cheminons même en dehors du cercle ecclésial, la voix des minorités, des marginaux et des exclus ont leur intérêt et doivent être écoutés : cela donne ainsi à tous une parcelle d'autorité. Parité, égale dignité, respect mutuel sont les fondements de la reconnaissance de l'autorité. [...] Nous avons à être ce laboratoire où l'invention, la sérendipité (ouverture au hasard, aux occasions), la créativité ne sont l'apanage de personne, et fonctionnent grâce à l'expérience, les expériences, les outils de notre temps, les formations, l'ouverture aux autres : l'autorité n'est plus autoréférentielle mais elle est fondée sur la participation de tous ceux qui la reconnaissent librement. » (G12)

« La visée d'une création contemporaine et d'une Église avançant ensemble d'un même pas était déjà au cœur du projet du Cardinal Marty pour le Centre de Paris il y a quarante-sept ans. Le contexte a profondément changé pour les églises ayant invité régulièrement des artistes et bien des voies ont été explorées avec

bonheur. La démarche synodale en art consolide les expériences de l'art en commun, c'est-à-dire ces démarches de cocréation entre artistes et personnes qui ne le sont pas. Exemple à Saint-Merry : de nombreuses Nuits Blanches réalisées avec beaucoup de personnes de la communauté, des montages d'exposition, des pratiques de communication numérique, des échanges et débats. [...] Art et spiritualité se fécondent mutuellement, car ce sont des expériences humaines partant de questions différentes, mais amenées à se reconnaître. Le livre sur l'expérience de Saint-Merry : "Et vous m'avez accueilli" est riche de témoignages d'artistes. » (G13)

c. Une Église ouverte

(DPS 1,6,7,8)

Remettre l'Évangile au centre de la vie de l'Église, c'est reconnaître l'appel provocant à être une communauté de frères au service de l'humanité et non pas à son propre service. À cet égard, des groupes ont considéré comme essentielle la question « que veux-tu que je fasse pour toi ? » (Mc 10,51). Pour retrouver le sens de leur mission, les communautés doivent entrer en conversation avec leurs contemporains, être des lieux de conversation approfondie où chacun sera entendu. Cette ouverture au service et au dialogue suppose d'abord que l'Église accueille davantage qu'elle n'exclut. Les participants ont constaté que ce n'était pas

toujours le cas, notamment à cause de sa structure pyramidale et du cléricalisme.

« L'Église est notre famille : elle nous a permis de connaître l'Évangile, souvent grâce à des "temps fort" vécus notamment durant notre jeunesse. » (G5)

« Il s'agit de concilier d'une part les appels à un dépassement des pesanteurs, les nôtres et celles des structures ecclésiales, et d'autre part des efforts continus de réforme s'appuyant sur nos conversions personnelles et nos chemins communautaires. » (G6)

« L'Église fait preuve d'un cléricalisme qui infantilise, cela concernant d'abord la hiérarchie ecclésiale à tous les niveaux mais n'épargnant pas les laïcs. Elle est frileuse dans l'ouverture à l'œcuménisme, à l'interreligieux, au monde. » (G1)

« Les clercs sont omnipotents et censés être omniscients, au spirituel comme au temporel, en paroisses comme au niveau des diocèses : ils décident de tout, sans en avoir forcément les compétences, et souvent sans beaucoup écouter leurs ouailles... » (G5)

« Notre théologie pyramidale a abouti en réalité à imposer le mystère et l'irrationnel et à instrumentaliser la peur et le besoin spirituel. Cela s'est

traduit à tous les niveaux d'organisation et de participation. L'autorité au sein de notre Église particulière (évêché) s'exerce sans projet communiqué, sans transparence, sans choix ni contrôle. Le cléricalisme peut produire des projets de belle apparence, faisant naître beaucoup d'espoir mais aussi des incompréhensions, des conflits, des ruptures, des déceptions et des désinvestissements. Ils ne peuvent permettre ni le travail en équipe ni la subsidiarité. Le manque de confiance réciproque, le manque de transparence financière, les liens insuffisants avec la société civile (services sociaux, éducatifs) gênent le partage ou la prise de responsabilité. » (G12)

« Nous refusons que l'Église interdise l'accès à l'eucharistie à qui que ce soit (divorcés remariés). » (G11) ■



Saint-Merry Hors-les-Murs

B

PROPOSITION 1

Retrouver le sens de **l'accueil** inconditionnel et de **l'hospitalité**

(DPS 1,2,6,7)

En conséquence de leurs constats et enjeux, il a semblé aux groupes réunis sur la synodalité que l'état d'esprit à installer à tous les niveaux de l'Église était d'abord celui de l'accueil inconditionnel et de l'hospitalité. Cela fait écho au passé de Saint-Merry, depuis l'accueil de la communauté chilienne en exil dans les années 70 jusqu'à celui des homosexuels dans les années 2000. Mais c'est surtout le défi d'une attitude évangélique pour aujourd'hui : échange réel avec le plus pauvre et le plus faible, vécu sans jugement de la différence et de la pluralité, prise en compte bienveillante de la subjectivité des personnes, rencontre authentique des exclus, présence attentive auprès des marges de l'Église.

L'esprit synodal doit pénétrer dans les communautés comme ailleurs dans l'Église afin de créer une vraie démarche d'échange permanent, d'attention et de respect n'oubliant pas les « taiseux », les plus lents, les moins enclins à une conversation spirituelle, les révoltés. Cultiver la pensée plurielle par l'accueil inconditionnel, reconnaître le cheminement des autres même différents pour qu'ils prennent toute leur place, se laisser évangéliser par eux, repérer les talents et les capacités de toutes les natures : c'est un chemin de foi autant qu'une façon d'être au monde. De quelle espérance l'Église pourrait-elle être témoin si elle ne choisissait pas délibérément de renouer

avec une pratique concrète de l'accueil inconditionnel ? Les groupes ont souligné que la pratique de l'hospitalité était moins une bonne action optionnelle que la façon fondamentale de parler le langage des hommes laissant de la place au langage de Dieu et la promesse d'une transformation mutuelle.

Compte tenu de son expérience dans un quartier de création culturelle, Saint-Merry Hors-les-Murs est sensible à sa vocation particulière d'accueil de l'art contemporain. Les groupes ont également évoqué leur incompréhension face aux exclusions que l'Église génère elle-même : ils lui demandent par exemple de baptiser les enfants de couples homosexuels, de marier les homosexuels, de reconnaître les conjoints des prêtres et leurs enfants.

« L'accueil inconditionnel du "qui suis-je pour juger ?" : non seulement les exclus de l'Église, les pauvres, les migrants, mais aussi ceux qui recherchent un sens à l'existence en créant des passerelles "en présentiel" ou via internet. » (G1)

« L'inconditionnalité de l'Accueil qui reconnaît la valeur de l'altérité et devient Hospitalité réciproque. » (G2)

« L'accueil inconditionnel de tous et toutes dans l'Église n'est pas une option mais une exigence évangélique. » (G3)

« Pour plus de visibilité du message évangélique, susciter débats ouverts, recours à l'art, rencontre avec d'autres spiritualités... comme portes ouvertes sur le spirituel, pour rejoindre la recherche de nombre de nos contemporains ; être ouvert à l'écoute de leurs préoccupations essentielles (exemple des questions posées par la bioéthique, l'euthanasie et les fins de vie et plus largement la morale sexuelle). Porter le souci que l'art contemporain trouve une place dans les églises dans une relation avec les artistes, en dialogue avec la liturgie, sous une forme à construire en co-création avec les communautés et selon leur territoire. Occasion d'évènements qui créent des ponts avec l'environnement à condition d'organiser un accueil adapté pour que chacun saisisse le sens profond d'un art pas forcément religieux. » (G2)

« Un accueil actif offre une place et accepte de bouger : ce qui est différent d'un accueil passif où on ne bouge pas de ses positions. L'hospitalité réciproque va aux périphéries mais espère recevoir des périphéries. Il y a fraternité sans distinction, sans surplomb. Pour avancer entre individus de façon synodale la fraternité doit être juste, libre et égalitaire (prêtres, laïcs, enfants, handicapés...). » (G12)

PROPOSITION 2

Agir collectivement dans la **solidarité**

(DPS 1,6)

« Dans la mesure où les enjeux de pastorale dans les territoires sont différents, la place de l'art ne peut pas être partout identique. Mais c'est une ressource de l'expérience humaine et religieuse qu'il faut faire connaître et partager. [...] La création contemporaine doit participer du renouveau du dialogue entre Église et société. [...] L'art a toujours été un moyen important pour accompagner la prière. Encore plus aujourd'hui et différemment, dans un contexte où les modalités d'expression artistiques ne cessent de se diversifier, où le monde des artistes augmente et est en quête de spiritualité, chacun dans ses propres termes. [...] L'art qui s'exprime dans les églises ne peut plus s'identifier à un art religieux, figé et codifié. Il doit embrasser le monde d'aujourd'hui par ses modalités d'expression spécifique (sculpture, son et musique, arts visuels ou vivants), il doit s'appuyer sur de nouvelles théologies et des formes liturgiques innovantes, sensibles, compréhensibles par un grand nombre. » (G13) ■

Les groupes ont constaté l'importance du compagnonnage avec d'autres pour notre communauté et ont souvent évoqué l'empreinte inspirante des encycliques *Laudato Si'* et *Fratelli Tutti* pour la communauté. Même si cela a pu paraître une préoccupation éloignée de la réflexion sur la synodalité, la nécessité de l'engagement en société en faveur de la justice sociale et de la justice écologique a été rappelée, d'autant que de nombreux groupes à Saint-Merry Horsles-Murs agissent de manière concrète, notamment pour l'accompagnement des plus démunis (migrants, chômeurs, mal-logés, détenus en prison, actions de solidarité internationale). Vivre dans les combats du monde fait partie de la vocation baptismale. L'état d'esprit synodal d'une Église servante implique le goût de la solidarité.

« Encourager les membres de la communauté à s'impliquer dans des associations et mouvements citoyens, culturels, humanitaires, syndicaux, politiques. » (G1)

« Favoriser la vitalité des communautés de base pour développer, en plus de nos paroisses, par exemple dans des "tiers lieux", le lien avec notre société. En particulier avec ceux qui sont en recherche, différents, marginalisés, stigmatisés, fragiles, nous obligeant à une fraternité attentive à la diversité de nos cheminements. » (G6)

« Aujourd'hui, les églises ne sont pas de simples bâtiments de célébration pour des paroissiens ; elles appartiennent à leur territoire particulier, sont tributaires des populations qui y viennent ou la traversent. On y vient faire résonner les questions de notre époque et construire des réponses tant personnelles que collectives. La création contemporaine qui est expérience par le sensible ouvre des voies de réponse, dans les termes de la société d'aujourd'hui et de la communauté croyante qui habite le bâtiment. » (G13) ■

PROPOSITION 3

Approfondir le droit à la **diversité** et à l'**expérimentation**

(DPS 1,5,6,7,8,9)

Les groupes ont exprimé sous des formes diverses le besoin d'une reconnaissance de la diversité dans l'Église. Ce n'est pas parce que nous allons à la messe et que nous récitons les mêmes prières que nous avons tous les mêmes croyances ni les mêmes sensibilités, ni les mêmes formes d'expression spirituelle. Si nous voulons pouvoir parler aux autres avec leurs mots et rejoindre leurs préoccupations de vie, il faut d'abord apprendre à respecter nos différences en Église et savoir exprimer authentiquement notre propre parole qui n'est jamais exactement celle du voisin à la messe. Quand Jésus prie « que tous soient un », sa référence est « comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi », une unité toute spirituelle qui n'implique pas l'uniformité de l'Église (Jn 17,21).

Ce droit à la diversité devrait valoir à tous les niveaux, communautés, diocèse, régions, et dans tous les domaines, formes liturgiques, intelligence de la foi, responsabilités et ministères, etc. Le code de droit canon de 1983 n'a pas suffisamment institutionnalisé la vision de l'Église-communion issue de Vatican II. La centralisation de l'institution résiste encore à ce changement qui pourtant paraît conforme au chemin de synodalité que « justement Dieu attend pour le troisième millénaire » (Pape François). L'orthodoxie peine à manifester l'unité interne de sa diversité, alors qu'à l'inverse l'Église catholique a du mal à laisser se manifester sa

diversité interne dans une interprétation renouvelée de l'unité. Elle aurait avantage à progresser sur ce point. Ce qui nous réunit, c'est d'abord le partage de Parole. Nous avons besoin de nous réconcilier avec l'idée qu'il existe des interprétations graduelles qui rapprochent du divin. Certains groupes ont demandé que par défaut l'Église soit plus permissive en donnant un droit à l'expérimentation dans certains domaines et en certains lieux, basé sur la confiance et le respect mutuel. Vivre la diversité, c'est encore favoriser les rencontres œcuméniques.

« Réécrire Nostra Aetate dans l'esprit de Fratelli Tutti en passant d'un simple respect mutuel entre confessions à l'encouragement d'actions communes de toute personne de bonne volonté pour construire un monde fraternel de justice et de paix. » (G1)

« Faire progresser l'œcuménisme dans les esprits et les faits par des gestes symboliques : célébrer Pâques à la même date, reconnaître l'intercommunion (c'est normalement déjà le cas pour le baptême), trouver d'autres gestes. » (G5)

« Promouvoir dans nos communautés et au dehors, une culture de la rencontre et du dialogue pour mieux s'ouvrir à tout ce qui nous entoure, de manière à pouvoir réellement

cheminer ensemble, chrétiens ou non, discerner et agir, reconnaissant ainsi la présence vivante et vivifiante du Christ. » (G6)

« Promotion d'une culture de la rencontre et du dialogue. Création des lieux nouveaux pour entrer en lien avec le monde qui nous entoure et la société, en particulier avec ceux qui sont marginalisés, en recherche (tiers-lieux). » (G16)

« Abandon de la théologie "pyramidale" : Dieu est notre Père à tous et le monde n'est pas condamné a priori. Abandon des axiomes et du dogmatisme : privilégier l'aveu, humble et vrai, de notre ignorance, de notre quête, de nos questions et susciter le désir de chercher et l'audace de penser par soi-même dans un esprit de dialogue. Réflexion approfondie sur certaines applications reliées à la théologie qui semblent à réajuster par rapport à la Bonne Nouvelle ou lui être contraires : "castes" et catégories conditionnant certains droits, devoirs, missions et services. » (G12) ■

PROPOSITION 4

Instituer une gouvernance plus **participative** et plus **locale**

(DPS 5,6,8,9)

Les groupes ont échangé de façon approfondie sur la réforme de la gouvernance dans l'Église jugée unanimement indispensable à leurs yeux. Ce thème est probablement celui qui a le plus mobilisé leur réflexion. La structure hiérarchique de l'institution est jugée trop verticale et descendante par bien des baptisés qui déplorent qu'aucune avancée notable ne se soit produite depuis Vatican II. Cet immobilisme aboutit aujourd'hui à un large discrédit public qui ne ferait que s'aggraver si la démarche synodale ne débouchait sur aucune décision et s'avérait en définitive un pur bavardage. Cette profonde réforme attendue concerne tous les niveaux de l'Église. Le but est de trouver une manière plus inclusive de vivre en Église et une façon plus respectueuse de délibérer et de décider. La conviction est que cela passe par une meilleure prise en compte de la parole de chacun quel qu'il soit. Pour discerner en commun, il faut le souffle de l'Esprit qui se transmet aussi bien par une voix que par une autre. Partager effectivement la responsabilité de notre mission commune suppose d'abord de libérer la parole grâce à des dispositifs adaptés. Mais la parole qui en résulte est une parole collective en actes, une parole qui engage et restaure la confiance, une parole qui change radicalement les fondements de l'orientation retenue.

Pour que cela devienne possible, il faut renouveler les règles et les

instances ecclésiales. Si la démarche synodale est appliquée de façon complète et cohérente elle doit aboutir à ces réformes, sans quoi son inspiration ecclésiologique s'avèrerait vaine. Certains se sont d'ailleurs interrogés sur le bien-fondé de la lenteur de l'Église à évoluer, alors que les pratiques changent même dans le champ des entreprises, des associations ou des concertations publiques locales.

Les groupes ont indiqué qu'il fallait cesser de craindre l'idée de démocratiser l'Église, en étant toutefois conscients que la synodalité ne saurait consister à singer les systèmes classiques de la démocratie représentative dont on connaît les limites. Ils ont proposé de repenser la hiérarchisation de l'Église actuellement trop basée sur la sacralisation des clercs en retenant comme principe premier l'égalité de dignité des baptisés. Ils ont demandé d'instituer la représentation des laïcs dans tous les conseils et toutes les instances, et de systématiser des conseils pastoraux représentatifs de l'Église dans son ensemble à tous les niveaux, les laïcs disposant de voix égales aux clercs. Les embryons de collégialité qui existent aujourd'hui dans l'Église doivent cesser d'être purement consultatifs.

« Gouvernement collégial et transparence dans la décision. Veiller à éviter un droit de veto formel ou informel. Créer des Conseils Diocésains avec laïcs

élus ayant part aux décisions. Participation et initiative des laïcs à la nomination des évêques. Faire advenir des Conférences épiscopales par pays et par continents régulièrement, avec pouvoir de décision sur le plan doctrinal, ecclésiologique, pastoral... avec participation de laïcs. Subsidiarité en œuvre. » (G1)

« Systématiser la mise en place d'équipes pastorales en coresponsabilité avec leur pasteur, veiller à faire exister ces lieux de discernement pastoral et à développer une véritable prise de coresponsabilité entre les membres de nos communautés, en définissant des règles du jeu et une instance de régulation en cas de dysfonctionnements. » (G2)

« Incrire dans les textes et les pratiques l'exigence de la participation des laïcs dans toute phase décisionnelle dans la vie de l'Église aux divers niveaux. » (G3)

« Prévoir une consultation plus large du peuple de Dieu pour la préparation de la nomination d'un évêque. » (G6)

« La création d'un conseil non plus désigné comme aujourd'hui par le curé mais élu par les fidèles. » (G7)

« Injecter plus de transparence et de démocratie dans les fonctionnements, décisions et

Séparer le spirituel
du temporel

(DPS 4,5,8,9)

nominations de l'institution ecclésiale :

1 - Rendre le processus de décision plus démocratique à tous les niveaux (diocèse, communauté, paroisse). Dans toutes les réunions où sont prises des décisions qui engagent l'Institution ecclésiale, celui ou celle qui préside la réunion (laïcs/laïques), quel que soit son rang hiérarchique, a la responsabilité d'assurer que chacun puisse exprimer son opinion, de faciliter le consensus et puis de prendre la décision qui en émerge. S'il n'y a pas de consensus, lui revient alors de prendre la décision qui reflète le mieux la discussion qui a eu lieu ou de recourir à un conseil de sages à définir.

2 - Assurer la transparence et l'approche démocratique dans la nomination des responsables de l'institution ecclésiale, en prenant en compte non seulement l'avis des clercs mais aussi celui des laïcs/laïques. Ainsi pourrait-on, aussi bien pour la nomination des évêques, des curés, des responsables de conseil diocésain, de conseil paroissial entre autres, demander aux communautés de proposer deux ou trois noms à la hiérarchie qui déciderait sur la base des noms proposés. » (G8)

« Que soit effective une gouvernance collégiale à tous les niveaux, même papale, dans un système unifié. » (G11)

« Créations d'équipes pastorales : les membres de l'équipe sont élus démocratiquement. Pour éviter les candidats auto-proclamés ou choisis par l'autorité hiérarchique, les personnes doivent être "proposées" par d'autres qui doivent expliciter les raisons de leur choix. Ces nominés acceptent ou non de se porter candidats à l'Équipe pastorale avec une déclaration, y compris les prêtres. Ce système électif renoue avec une pratique ancienne de l'Église. » (G12) ■

Dans le cadre de cette réflexion sur la gouvernance, les groupes se sont interrogés la nature du pouvoir et de l'autorité dans nos structures ecclésiales. Bien entendu, ce questionnement n'a été qu'effleuré faute de temps. Toutefois, il a été souligné qu'on ne pouvait plus confondre impunément ces deux termes. Pour qu'une décision soit considérée valable et qu'elle fasse réellement autorité, il faut que ses fondements soient énoncés par une parole vraie, c'est-à-dire une parole reconnue comme juste par le plus grand nombre et une parole reconnue comme engageante et cohérente avec les actes de ceux qui la prononcent. À titre de référence pour la démarche synodale, plusieurs groupes ont évoqué la *parrhesia* des Pères du désert.

De même, l'idée du pouvoir vécu comme un service a été également reprise dans les discussions bien qu'elle paraisse galvaudée à force d'être employée à toutes les sauces. Se pourrait-il que l'Église prenne enfin au sérieux le service en allant jusqu'au bout de sa logique, en abolissant les privilèges et les exclusivités en matière sacrée, d'enseignement ou de morale ? Quelques remarques des participants se sont appuyées sur l'orientation du service proposée par Jn 15 : l'humain libre se faisant serveur devient un ami non servile, il se rend proche, il se dépossède du pouvoir (clérical ou autre) sans pour autant se laisser posséder par les conventions et les logiques structurelles.

En conséquence, plusieurs groupes ont estimé que la distinction entre l'Église enseignante et les fidèles enseignés était à bannir puisque l'Église est la communion de tous les baptisés au service les uns des autres. Ils ont également demandé que la fonction de gouvernement soit dissociée de la fonction d'enseignement à tous les niveaux ecclésiaux. Les équipes pastorales représentatives qu'ils ont appelées de leurs vœux devraient être chargées de la gouvernance communautaire, en dissociant les tâches de « gouvernement » des tâches « d'enseignement et de sanctification ».

Certains groupes ont noté que la refonte de la gouvernance allait de pair avec celle du statut des paroisses et des prêtres. Au total elle nous amènera à nous interroger sur beaucoup de « certitudes », ce qui peut inquiéter nombre de chrétiens. Il leur a semblé que cela constituait pourtant une chance pour l'Église de s'interroger sur certains points qui peuvent paraître intouchables alors qu'ils n'ont pas toujours des racines évangéliques incontestables. En tout état de cause, toute réforme supposera une implication beaucoup plus résolue des laïcs : constitution de véritables communautés, investissement financier, formation, accompagnement des prêtres, etc.

« Refuser le monopole-sacré du prêtre et dissocier (droit canon) les fonctions relatives au "matériel" et celles relatives au

"spirituel". Les confier pour une durée limitée aux laïcs et aux clercs en fonction des compétences et de l'opportunité. » (G3)

« Permettre aux communautés de choisir parmi leurs membres, en fonction des charismes et des compétences, ceux qui, pour un temps, auront autorité ou seront responsables d'une mission limitée. [...] Le cléricalisme de certains consacrés comme de certains laïcs, le sacerdoce lorsqu'il est conçu et vécu comme justifiant un pouvoir confisqué et sans partage, et l'organisation pyramidale de l'Église la stérilisent et risquent d'empêcher l'Esprit Saint de souffler. » (G6)

« La responsabilité des "ministres" chargés d'animer l'institution et de veiller à l'expansion du message évangélique reste plus que jamais fondamentale, mais il y a lieu de s'interroger sur leur statut futur parce que la mission de "chef du peuple de Dieu", "investi du pouvoir sacré d'offrir le Sacrifice" soulève des questions de fond chez les fidèles vivant eux aussi "le sacerdoce saint et royal". [...] Aujourd'hui, le prêtre aux yeux de tous est la tête et l'initiateur des activités, l'interlocuteur des pouvoirs publics, le détenteur de l'autorité sur les salariés et les bénévoles, le responsable des finances, l'animateur des activités sociales, le conseiller personnel des paroissiens

et bien sûr le distributeur des sacrements. À l'avenir, il ne sera plus possible de laisser au seul curé, même s'il est aidé par un vicaire, toutes ces responsabilités. [...] La plupart des tâches administratives et financières pourront être dévolues aux laïcs, tandis que bon nombre de responsabilités d'ordre spirituel devront faire l'objet d'une prise en charge définie en commun. [...] Il n'est pas étonnant de constater le mal-être que ressentent beaucoup de prêtres, trop souvent débordés, parfois amers devant les contestations de leurs pouvoirs, tentés de retrouver les habitudes anciennes qui leur assuraient autorité et prestige. » (G7)

« Faire en sorte que les laïcs – les femmes comme les hommes – soient pleinement parties prenantes du fonctionnement de l'institution ecclésiale, en leur donnant des postes de responsabilité. Cela suppose au préalable de revoir les statuts respectifs des clercs et des laïcs/laïques dans le fonctionnement de cette institution. » (G8)

« En finir avec la structure pyramidale de l'Église : implication des laïcs dans la gouvernance des diocèses ; association des baptisés aux procédures de nomination et d'affectation des prêtres et des évêques ; concertation entre clercs et laïcs à tous les niveaux : paroisses (ou lieux de rassemblements décrits ci-dessus) et diocèses. » (G10)

PROPOSITION 6

Évaluer la démarche synodale

(DPS 5,8,9)

« Sortir du rôle seulement passif ou réceptif des laïcs qui est injustifiable : le laïc n'a pas à être là "faute de mieux", il doit bénéficier d'un respect égal pour tous. Réformer le droit ecclésiastique, certains sacrements, la hiérarchie, les grades et les vœux. Autoriser les cadres communautaires électifs ou affinitaires et secondairement administratifs ou géographiques. » (G12) ■

Une bonne gouvernance selon ces principes suppose aussi des instances d'évaluation et de recours pour garantir la continuité de la démarche. Pour cela la relecture périodique de la pratique synodale à tous les niveaux devrait être obligatoire, par exemple en se dotant d'un outil radar pour repérer les dysfonctionnements et les écueils de la pratique synodale ou en instituant un débat de fin d'année en communauté sur la bonne application des principes synodaux. Des lieux de recours et de médiation plus simples face à des décisions ressenties comme autoritaires devraient exister sans être perçus comme des atteintes à l'institution mais au contraire comme une façon de la rendre plus inclusive. Le droit canon de l'Église devrait être mis en cohérence avec le droit civil pour supprimer toute contradiction entre les deux.

« Établir un système de régulation et d'évaluation, une fonction de contre-pouvoir et développer un système plus institutionnalisé avec des règles de fonctionnement (cf. les églises protestantes), afin qu'on ne soit pas à la merci de conflits personnels ou de luttes de pouvoir. Dans d'autres expériences (diocèse de Poitiers) les rôles sont répartis à l'intérieur de l'équipe d'animation des laïcs : pastorale, finances, solidarité/charité. » (G2)

« Créer de vraies instances de dialogue en cas de divergences/ conflits : médiateurs qui ne soient pas juges et parties. » (G5)

« La mise en œuvre des réformes décidées à l'issue de ce synode nécessitera un dispositif permanent et transparent de suivi et d'évaluation. Le processus engagé devra se traduire par d'autres rendez-vous synodaux. Ceux-ci devront tenir compte de l'expression des aspirations des catholiques du monde entier. » (G6)

« Organiser un synode au niveau de l'Église de France dès l'année 2023 dont les recommandations pourraient nourrir le synode mondial. » (G8)

« Le Droit canon est inégalitaire, il n'est pas conforme à certains principes évangéliques, ni à d'autres universels de base, ni a minima au Droit civil du pays. » (G12)■

Repenser les ministères

(DPS 4,6,8,9)

Les ministères ont été un autre sujet largement débattu par les groupes de Saint-Merry Hors-les-Murs. Ils ont noté que si la notion même de ministère ordonné était si mal comprise hors l'Église, elle restait sans doute à clarifier en son sein. Il y a certes des fonctions à pourvoir, des missions à reconnaître, des envois à célébrer et surtout des charismes à révéler dans le peuple de Dieu au service de l'Évangile. Mais on ne peut plus faire dépendre l'avenir de l'Église du nombre de vocations presbytérales. Les groupes ont plus ou moins explicitement suggéré d'inverser la perspective : se demander de quels nouveaux ministères nos communautés devinrent « sujets » majeurs ont besoin pour vivre pleinement de la Parole et non plus simplement tenter de se reproduire à l'identique. Les expériences en paroisses ou ailleurs ont montré le rôle difficile à assumer par les ministres ordonnés, trop souvent isolés hors communautés de vie, coupés des réalités familiales et professionnelles, peinant à trouver le juste équilibre entre des rôles divers à assumer : père spirituel, frère chrétien, accompagnateur de laïcs demandeurs d'aide au discernement, animateur d'une communauté ecclésiale, témoin d'un chemin de conversion, disciple du Christ, transmetteur de la parole de l'Évangile, médiateur pour délivrer des sacrements, etc. De leur côté, les baptisés aspirent de plus en plus fortement à partager la responsabilité de l'animation de la vie religieuse. Les

ministres ordonnés ont un rôle d'unité difficile à assumer d'autant que la parole circule mal et que parfois ils imposent leurs options personnelles à contre-courant. Cette difficulté concerne aussi les laïcs qui doivent soutenir les prêtres sans les accaparer, en évitant toute complicité d'enfermement dans le cléricisme où l'exercice du pouvoir devient prioritaire.

De l'opinion générale, il faudrait relever le défi de repenser des ministères variés et divers, confiés aux laïcs comme aux clercs, sans perdre de vue les spécificités catholiques. Il faudrait accepter de reconsidérer l'hyper-sacralisation des clercs avec le système du cléricisme dont on a vu les dérives et qui ont pour effet de rendre les fidèles apathiques. Il faut aller vers des « prêtres passeurs » qui accompagnent et non plus des « prêtres pivots » qui s'entourent de fidèles. Il faudrait admettre que les prêtres exercent pour un temps limité sans pour autant être réduits à l'état laïc ensuite, et qu'être prêtre au travail, inséré dans la vie professionnelle et dans les engagements sociétaux, est préférable pour l'annonce de l'Évangile. Il faudrait enfin reconnaître que prêtres et laïcs selon leur vocation propre cherchent et partagent sur le même plan ce que l'Évangile les invite à inventer et à mettre en œuvre.

« *Pour sortir du cléricisme : lever l'obligation du célibat, ordonner des femmes, encoura-*

ger le travail à temps partiel des prêtres. Choix du prêtre (ou un jour de la prêtresse) : la communauté définit des critères pastoraux et demande à rencontrer les prêtres pressentis pour s'appivoiser mutuellement. Des propositions sont transmises au Conseil diocésain qui prend la décision. Créer au niveau local des missions-ministères laïcs avec une parité souhaitée femmes/hommes : accompagnement des jeunes, en particulier dans les établissements scolaires non confessionnels, accompagnement des malades et des personnes âgées, accueil des familles en deuil, rencontres œcuméniques, inter-religieuses, rencontres des exclus en vue de leur donner la parole et de leur faire place au cœur de la communauté, responsables laïcs de voisinage. » (G1)

« *La richesse de l'altérité du prêtre, c'est d'être un regard extérieur. L'idée du prêtre qui travaille nous ramène à l'origine de Saint-Merry, où il était souhaité que les prêtres n'aient pas plus de temps que les laïcs à consacrer à la communauté. » (G2)*

« *Retirer aux prêtres pasteurs la responsabilité civile et financière et prioriser leur rôle de pasteur, signe et acteur de la communion, cessant de les piéger dans un rôle de curé, renforcé par le caractère sacré auquel certains ont recours. » (G2)*

« Le curé, désigné par l'évêque et restant en liaison avec lui, est le garant du lien de la paroisse avec le diocèse et de l'unité de l'Église. Par souci de garantir un fonctionnement harmonieux de l'ensemble autant que pour responsabiliser les fidèles, il est souhaitable que l'évêque devant procéder à une nomination s'assure de la compatibilité du prêtre qu'il envisage de désigner avec l'état d'esprit de la communauté. » (G7)

« La plupart des tâches administratives et financières (représentation auprès des autorités, personnel, finances...) pourront être dévolues aux laïcs, tandis que bon nombre de responsabilités dans l'ordre spirituel (définition du projet pastoral de la paroisse, préparation des célébrations et des sacrements, homélies, catéchisme, animation, conseils personnels, etc.) devront faire l'objet d'une prise en charge définie en commun et réparties en accord. [...] Les curés perdront donc leur pouvoir exclusif. Il n'y a pas lieu de le déplorer, au contraire : les prêtres trouveront dans cette redistribution des responsabilités l'occasion de se consacrer entièrement aux tâches spirituelles qui sont leur vocation tandis que les laïcs deviendront plus pleinement coresponsables de la mission de l'Église. » (G7)

« L'Église trouverait intérêt à une diversification des statuts personnels de ses prêtres. Certes, l'engagement total d'une personne vers le sacerdoce sera toujours considéré comme particulièrement édifiant (et peut-être même obligatoire pour accéder à des fonctions supérieures de responsabilité dans l'Église), mais rien ne paraît s'opposer à ce que soit conféré le sacrement de l'Ordre, non seulement à des femmes, mais aussi à des personnes mariées, ou encore à des personnes s'engageant dans cette voie pour un temps donné (deux ans, cinq ans...) ou encore à des personnes exerçant un métier mais disposées à donner une partie de leur temps quotidien à la communauté. » (G7)

« Le prêtre est-il sacré ? [...] Le sacrement de l'ordre confère-t-il au prêtre une nature particulière ? Celle-ci serait absente chez les laïcs, hommes ou femmes, ce qui ne leur permettrait pas de présider une célébration eucharistique, même dûment mandatés par leur évêque ? [...] Ne frôle-t-on pas une vision magique des pouvoirs du prêtre ? » (G7)

« La difficulté de mettre en place une collaboration effective entre clercs et laïcs : tant que l'on confèrera aux prêtres un rôle sacré les positionnant en surplomb par rapport aux

laïcs, les laïcs seront des assistants tendant à sacraliser les prêtres du seul fait qu'ils administrent des sacrements. » (G8)

« Revoir le statut des clercs. Le prêtre est d'abord l'artisan de l'unité, de la communion dans la diversité de chaque communauté de croyants. Nécessité d'une expérience professionnelle avant leur engagement et pendant leur prêtrise, ce qui les positionnerait dans le même monde que nous et les obligerait à déléguer leurs charges. Probablement pas d'engagement à vie ou engagement limité dans le temps et renouvelable. Période d'essai. » (G10)

« La création de nouveaux ministères, afin que, entre autres, un ministère permette à un(e) laïc(que) de présider une eucharistie, sous réserve d'une nomination et d'une formation. Ce qui réouvre les ADAP : "tous célèbrent et un préside". » (G11)

« Qu'il y ait séparation entre la vocation (à vie ou à durée limitée, très personnelle) et les engagements et fonctions vis-à-vis de la communauté. Ainsi, une personne peut choisir un engagement religieux à vie, et c'est personnel, mais sa fonction, engagement vis-à-vis d'une communauté, est de durée limitée. » (G11)

PROPOSITION 8

Donner toute leur places aux **femmes** dans l'Église

(DPS 2,3,4,5,8,9)

« *Que les prêtres puissent travailler et se marier. Que l'Église rende possible l'accès aux différents ministères, à tous : aux religieux, aux laïcs, aux mariés, aux actifs, aux femmes.* » (G11)

« *Les prêtres doivent avoir un travail rémunéré ou une occupation extérieure.* » (G12)

« *En laissant de côté les questions de caractère (volonté de pouvoir, complexe de supériorité, etc.), le cléricalisme, le sentiment d'avoir le droit, par essence ou par titre, d'avoir raison, peuvent produire des projets et des décisions rapides ou de belle apparence, faisant naître beaucoup d'espoir mais aussi s'avérer source d'incompréhension, de conflits, de ruptures, de déception et de désinvestissement. Ils ne peuvent permettre ni le travail en équipe ni la subsidiarité chez les laïcs comme chez les prêtres.* » (G12) ■

Les groupes ont abordé à de nombreuses reprises le sujet de la place des femmes dans l'Église, en s'étonnant de la quasi-immobilité de l'institution alors qu'elle n'a pas de raison théologique claire et que la société a considérablement évolué. Il s'agit d'un système patriarcal invivable dans l'esprit de la synodalité et inique dans le monde contemporain. Tous rejettent l'idée que des fonctions ou responsabilités soient inégalement accessibles aux femmes et aux hommes. Pire, ils estiment que la légitimité de l'Église et même du message évangélique est gravement endommagée par la relégation des femmes à des places subalternes. En particulier, comment les jeunes générations qui n'ont pas bénéficié de la même catéchèse que les plus anciens, pourraient-ils accorder le moindre crédit à un tel abus de domination masculine ? Il faut repenser complètement la place des femmes dans l'Église. Toutes les instances, toutes les responsabilités, tous les ministères doivent être mixtes. Et bien entendu, il faut permettre aux femmes de prendre la parole pendant les messes autant que les hommes et aux filles d'être servantes de messe.

« *Une Église institutionnelle qui exclut les laïcs hommes et surtout les femmes de la coresponsabilité.* » (G1)

« *Reconnaître et officialiser, dans tous les actes et services de l'Église, la présence des femmes, non comme une option mais une exigence féconde, en raison de leurs contributions et de leurs compétences.* » (G3)

« *Donner dans l'Église toute leur place aux femmes pour partager, entre toutes et tous, intelligence de la foi, responsabilités et services.* » (G6)

« *L'absence des femmes dans le fonctionnement de l'institution ecclésiale contribue à isoler les clercs et l'Église du monde environnant et les rend peu perméables aux problèmes sociétaux.* » (G8)

« *Donner la possibilité aux femmes d'avoir une vocation de diaconesse, prêtresse, évêque, cardinale et, un jour, pape.* » (G14) ■

Rénover les liturgies

(DPS 3,4)

La place des célébrations eucharistiques dans nos vies et dans la communauté est essentielle, mais elles ne sont pas le seul lieu de partage de l'Évangile entre nous. Tous les groupes ont souligné que ces autres formes de rencontres et d'échanges comptaient beaucoup (rencontres autour de la parole en visio, rando-célébrations, groupes de carême, etc.). Depuis longtemps et plus encore lors du confinement, Saint-Merry Hors-les-Murs a réuni de nombreuses personnes de cette façon. Il s'agit d'une manière intéressante pour que chacun prenne la parole, progresse dans l'interprétation en commun de l'Évangile, même les personnes peu ou non-croyantes. Dans ces rencontres, les commentaires sont partagés et ne sont pas l'apanage des sachants, fussent-ils ministres ordonnés. Cette liberté de parole a semblé profondément synodale aux participants qui ont souhaité sa généralisation.

Les groupes ont aussi critiqué vertement la forme standard actuelle de la messe. Il faut favoriser la créativité des liturgies de la parole, rénover le langage des célébrations afin que les mots de la tradition n'excluent personne, notamment ceux qui sont éloignés des églises, et utiliser le vocabulaire commun. Les liturgies doivent être préparées par un groupe volontaire dont les échanges doivent pouvoir se traduire par un commentaire re-

présentatif en remplacement de l'homélie du prêtre. Il faut permettre aux prêtres d'adapter les prières eucharistiques aux circonstances, à la seule condition qu'elles respectent la trame commune. Lorsqu'aucun prêtre n'est disponible, il faut permettre aux laïcs des formes de célébrations en l'absence de prêtre et des eucharisties domestiques.

« Pourrait-on envisager de permettre à celui qui préside la célébration d'en adapter la forme en fonction des participants et des lieux, tout en conservant des points de passage obligés ? Cela introduirait de la souplesse et aérerait le rituel figé. » (G9)

« La communauté célèbre ; le prêtre préside. Les célébrations se préparent en équipes liturgiques ; le commentaire d'Évangile est fait par le prêtre ou un(e) laïc(que). » (G1)

« Invitation de célébrants et de membres d'autres confessions chrétiennes, car l'Église de demain devrait être œcuménique, en dialogue avec le "Peuple de Dieu". » (G1)

« Encourager des formes nouvelles liturgiques à inventer, pleines de sens, et mieux adaptées à nos contemporains, telles les visios de partage de la parole, les randonnées-célébrations, les veillées construites avec d'autres religions, chrétiennes ou pas. » (G2)

« Revoir le langage de l'Église, son "salmigondis actuel incompréhensible", en particulier à propos de la nouvelle version du Missel, de la question du sacré et du sacrifice. » (G3)

« Travail à faire sur les célébrations : les préparer à plusieurs, veiller à leur beauté, y donner une place à la vie du monde et à l'actualité, et donner aussi la parole aux laïcs pour commenter les textes. » (G5)

« Faciliter l'organisation de célébrations dominicales préparées par laïcs et prêtres, décidant ensemble d'un fil conducteur mis en exergue, privilégiant un langage contemporain accessible à tous, avec la volonté de favoriser la participation et la prise de parole des fidèles. » (G6)

« Créer une commission nationale composée de théologiens, de clercs et de laïc/laïques engagés dans la vie paroissiale et professionnelle, de représentants des communautés religieuses et des associations (caritatives ou autres) liées au diocèse pour revoir les rites, les formules des prières et les textes des célébrations afin que le langage utilisé soit compréhensible pour les croyants. Cette commission devrait être nationale pour respecter le lien entre la culture d'une société et la langue qu'elle emploie pour l'exprimer. » (G8)

Une formation
continue sur
**l'intelligence de
la foi** pour tous

(DPS 10)

« *Autoriser les ADAP, les célébrations sans prêtres où Jésus n'est pas moins présent.* » (G12)

« *Il faut inventer des formes de liturgie qui intègrent à certains moments les arts visuels et les créations musicales : elles sont des réponses d'artistes à des événements voulus par les communautés d'Église. L'expérience du Centre pastoral Saint-Merry montre qu'il est possible d'associer des artistes à la création dans les célébrations.* » (G13)

« *Lecture commune de la parole pour que résonne l'Évangile en nous, ce qui permet en particulier une meilleure coopération prêtres-laïcs dans la préparation des célébrations. Préparation en amont des célébrations avec le prêtre célébrant et une équipe de laïcs qui se renouvelle, avec le choix d'un fil conducteur clair qui est mis en exergue, avec l'utilisation d'un langage contemporain accessible à tous, avec la volonté de favoriser la participation et la prise de parole des fidèles (femmes et hommes, jeunes et vieux, marginaux et exclus, etc.).* » (G16)■

Dans un monde sécularisé où la culture chrétienne se perd, comme dans nos communautés qui encouragent les cheminements personnels reliés à d'autres, le besoin d'une formation commune pour tous se fait sentir. Les groupes ont souvent éprouvé ce besoin lors de leurs rencontres, d'autant qu'à Saint-Merry les propositions ont été nombreuses dans les dernières années : parcours de découverte, d'échanges autour de textes spirituels, bibliques, théologiques, philosophiques mais aussi d'œuvres littéraires ou artistiques ou de l'actualité. Nos expériences chrétiennes sont connectées au monde, donc nos besoins de compréhension et d'éclairage sont multiples. Il s'agit en fait de participer à la recherche de ce dont l'Évangile du Christ fait signe à travers l'expérience de nos vies, grâce aux témoignages reçus et aux éclairages intellectuels et spirituels. Les lieux d'Église devraient proposer de telles formations continues, adaptées à chacun et participatives, pour que chacun puisse poursuivre sa progression dans l'intelligence de la foi. Les groupes ont aussi fait remarquer que ce besoin d'une plus grande ouverture aux réalités croisées du monde concernait bien évidemment la formation des prêtres au premier chef.

« *L'importance de la formation : il faudra notamment former des laïcs à la prise en charge des paroisses. De même, il conviendra de poursuivre les*

efforts actuels pour familiariser les séminaristes avec la vie réelle : expérience professionnelle, stages en entreprise, etc. » (G7)

« *La formation des clercs est en décalage par rapport aux réalités sociales qu'ils affrontent dans leur ministère et la plupart des laïcs ont une formation théologique insuffisante qui ne leur permet pas d'apporter une aide effective aux clercs.* » (G8)

« *Revoir la formation et le statut des clercs avec l'objectif de désacraliser leur statut, de leur donner la capacité d'assurer leur mission primordiale qui est la communion et l'unité des communautés, et d'y intégrer les problèmes sociétaux.* » (G8)

« *Nécessité de formations en des domaines comme l'éthique du débat.* » (G16)■

ANNEXE

Rappel des 10 thèmes proposés par le « document préparatoire au synode 2023 » de Rome :

DPS 1 : Compagnons de route

DPS 2 : Écoute

DPS 3 : Prendre la Parole

DPS 4 : Célébration

DPS 5 : Partager la responsabilité de notre mission commune

DPS 6 : Le dialogue dans l'Église et la société

DPS 7 : Œcuménisme

DPS 8 : Autorité et participation

DPS 9 : Discerner et décider

DPS 10 : Se former dans la synodalité

REMERCIEMENTS

Ce document est le résultat des travaux des 150 à 180 personnes de Saint-Merry Hors-les-Murs ayant participé aux quinze groupes « synodalité » réunis entre décembre 2021 et mars 2022 et à la soirée communautaire du 25 janvier 2022. Que toutes et tous en soient vivement remerciés.

Merci en particulier aux rapporteurs des groupes : Blandine Ayoub, Lucie Bertier, Joëlle Chabert, Olivier Coutor, André Letowski, Gérard de Marcillac, Michel Micheau, Marie-Odile Mouton, Jean-Marc Noirot, Alain Prat, Marguerite Rousselot, Jean de Savigny, Marie-Agnès Seminel et à celles et ceux les ayant assistés.

Merci aux autres personnes des équipes ayant animé la démarche ou ayant relu les textes : Guy Aurenche, Jean-Philippe Browaey, Bernadette Capit, Laurence Dorveaux, Bénédicte Idoux-Renard, Nicolas Maurin, Michel Metzger, Vincent Moreau, Alexandra Nègre, Jean-Marie Renard, Anne René-Bazin, Jean-Louis Wathy.

Merci à Jacques Debouverie pour la coordination et la rédaction de ce document, à Claire Saconney et CatherineMarie Vernier pour sa mise en forme et son édition.

SOMMAIRE

Introduction : une forte mobilisation	2
A. LES CONSTATS ET LES ENJEUX du « faire route ensemble »	3
ENJEU 1 : des communautés ecclésiales fraternelles pour cheminer ensemble	4
a. Des petites communautés fraternelles	
b. La fraternité parfois problématique	
c. L'unité en question	
d. Au-delà du modèle paroissial	
ENJEU 2 : une Église humble et dialoguante	7
a. Le besoin d'écoute et de dialogue	
b. Le besoin d'un langage contemporain	
c. Le besoin de confiance et de cohérence	
d. Le besoin de coresponsabilité	
ENJEU 3 : le service du prochain et du monde en devenir	10
a. La mission en question	
b. Le compagnonnage avec d'autres	
c. Une Église ouverte	
B. LES PROPOSITIONS	14
1. Retrouver le sens de l'accueil inconditionnel et de l'hospitalité	14
2. Agir collectivement dans la solidarité	15
3. Approfondir le droit à la diversité et à l'expérimentation	16
4. Instituer une gouvernance plus participative et plus locale	17
5. Séparer le spirituel du temporel	18
6. Évaluer la démarche synodale	20
7. Repenser les ministères	21
8. Donner toute leur place aux femmes dans l'église	23
9. Rénover les liturgies	24
10. Une formation continue sur l'intelligence de la foi pour tous	25
Annexe	26
Remerciements	26